



La Main courante

Feuille d'information de l'association MAINS EN FÊTE

N° 17

Février 2008

Date du numéro précédent : décembre 2007

Mains en fête est une association ayant pour but de favoriser l'organisation de manifestations festives liées au rôle de la main comme moyen d'expression et de communication. Une large place est faite à la Langue des Signes pratiquée par la communauté sourde. L'association a été créée en février 2002. Son siège social est à Escatalens, Tarn-et-Garonne (82700)

Adresse : Pailhous 82700 Escatalens

Site internet <http://mainsenfete.online.fr>

Tél 05 63 68 78 24 / Portable 06 86 72 19 94

Courriel mainsenfete@online.fr

Mains en Fête cesse ses activités...

Après six années d'une vie associative demeurée fidèle à sa vocation d'organiser des manifestations festives réunissant sourds et entendants, Mains en Fête doit mettre un terme à son activité. La Présidente, comme le trésorier, avaient annoncé, il y a un an, leur intention de passer la main... L'Assemblée générale annuelle du 11 janvier 2008 n'a pu que constater l'absence de candidats à leur succession. Dès lors, l'issue normale est la dissolution de l'association, laquelle doit, pour respecter les obligations statutaires et légales être prononcée par une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet. C'est ce qui sera fait le 28 mars prochain.

La présidente, dans son mot figurant au verso ("C'est fini, mais ne soyons pas tristes!"), tire les enseignements de ces six années d'actions en direction de la communauté sourde. On constatera que l'association termine sa vie dans des conditions financières saines. L'Assemblée extraordinaire de dissolution aura à se prononcer sur la dévolution de l'actif de l'association.

Nous demandons à tous les adhérents de l'année 2007, de nous accompagner dans cette démarche de clôture du 28 mars prochain, en venant à la réunion de l'AG ou en s'y faisant représenter.

La Rédaction

L'Assemblée générale du 11 janvier 2008

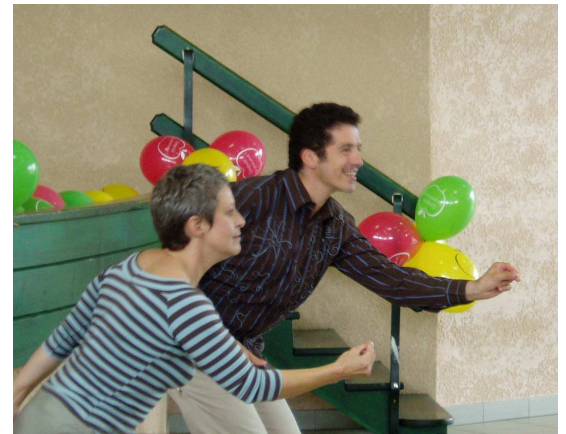
Sur les 65 adhérents, 34 étaient présents ou représentés. Après l'approbation du rapport d'activité 2007 et du rapport financier, l'assemblée, pour les raisons mentionnées dans l'éditorial ci-dessus, a adopté la Résolution qui suit :

1. Il doit être mis fin aux activités de l'association *Mains en Fête*.
2. Il convient donc de mettre en œuvre la procédure de dissolution de l'association, laquelle est spécifiée par l'article 15 des Statuts...
3. Le mandat des membres du Bureau sortant est prolongé pour mettre en œuvre la procédure de dissolution rappelée ci-dessus.
4. Les membres de l'association à jour de leur cotisation au 31 décembre 2007 demeurent membres de l'association en 2008 jusqu'à la dissolution, sans avoir à acquitter de cotisation supplémentaire.

Regard sur 2007

La dernière année d'activité aura été soutenue :

- **quatre sorties culturelles** (Métiers du cuir à Graulhet, Moulin à papier à Brousses-Villaret, Sylvéa et métiers du bois à Revel, poterie et visite de château à St Paul-sur-Save et Larra. Toutes ces sorties ont comporté un atelier d'initiation à une technique artisanale, et se sont déroulées un dimanche, avec transport en bus possible depuis Ramonville.



- **Récépom**, spectacle de contes bilingues (Français, LSF) par la compagnie Cultiv'art, et goûter autour d'un pressoir ; gros succès avec un public de 150 spectateurs, sourds ou entendants, venus en famille ou conduits par des institutions (Ramonville, Albi, Montech, Escatalens)



M. L.

MAINS EN FÊTE. *c'est fini.*

mais ne soyons pas tristes...

D'abord, l'association MAINS EN FÊTE a rempli les principaux objectifs qu'elle s'était donnés au moment de sa création, en février 2002 :

Ouvrir au public sourd des activités artistiques et culturelles dont ils sont, la plupart du temps, exclus, et mettre en valeur le pouvoir créateur des mains.

Sensibiliser un village aux problèmes de communication sourds/entendants et prendre part à son animation en proposant des activités conviviales inédites.

Faire découvrir la beauté et la richesse de la Langue des Signes, langue pratiquée par la communauté sourde.

En invitant sourds et entendants à se retrouver autour d'activités communes, contribuer à changer le regard des uns sur les autres.

Ces objectifs, je pense que nous les avons largement remplis, grâce à une équipe inventive et déterminée, grâce aussi à la fidélité de nos adhérents et à un réseau solide de soutiens et de partenaires. Entre tous, des liens se sont noués, des complicités sont apparues, et des moments fantastiques ont été vécus.

Parmi nos soutiens et partenaires, au nom de l'association, je remercie tout particulièrement Monsieur le Maire d'Escatalens et son équipe, qui s'est intéressé à notre démarche et nous a fait confiance, dès notre création. Sans son appui tout au long des ces 6 années, nous n'aurions pas pu développer nos activités.

D'autre part, en 6 ans, entre le monde des sourds et le monde des entendants, même s'il y a encore beaucoup à faire, les choses ont évolué. Dans le domaine des loisirs, de l'école et de la culture, au plan national, des initiatives nouvelles ont été prises, des ouvertures se sont pratiquées. Dans le domaine culturel, ça bouge. On constate que des associations, des théâtres, des musées... proposent de plus en plus souvent des activités et spectacles bilingues.

De nombreux témoignages me conduisent à penser qu'en Midi-Pyrénées, l'action que nous avons menée depuis six ans a contribué, même modestement, à faire évoluer les idées et les pratiques dans ce domaine.

Oui, les activités de MAINS EN FÊTE vont s'interrompre, mais pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, cela n'est pas triste, c'est une belle aventure qui a apporté beaucoup de joies et a contribué à faire surmonter les différences. D'autres poursuivent l'aventure sur les mêmes chemins.

La Présidente
Françoise MARCEL



Assemblée générale extraordinaire

pour la dissolution de l'association

Vendredi 28 mars 2008

20h30 à Escatalens

Si vous ne pouvez venir à cette réunion,
merci de vous y faire représenter

Où ira l'actif de Mains en Fête ?

Nos finances sont saines : la gestion rigoureuse de l'association a permis au trésorier de présenter un compte d'exploitation 2007 équilibré (+23€). L'actif au 31 décembre, constitué de trésorerie, était de 164€. Après traitement des affaires en cours, et rentrées de quelques recettes attendues, l'actif final devrait s'établir à environ 500€.

C'est l'AG de dissolution du 28 mars qui aura compétence formelle pour décider de la destination de cet actif. On peut penser qu'elle sera sensible à la proposition émise lors de l'AG annuelle de répartir par moitié cet avoir entre l'Association des Parents d'Enfants Sourds de Midi-Pyrénées et l'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Escatalens.

Nous remercions nos soutiens et sponsors

La commune d'Escatalens

